

---

---

## Procès-verbal de la séance publique du conseil de Communauté du 2 mai 2007

---

---

### SOMMAIRE

<b>Présidence</b> de monsieur Gérard Collomb, président	(p. 5)
<b>Désignation</b> d'un secrétaire de séance	(p. 5)
<b>Appel nominal</b>	(p. 5)
<b>Communication</b> de monsieur le président relative à l'accueil d'une délégation malgache	(p. 5)
<b>Intervention</b> de monsieur Allais relative aux dégâts causés par un violent orage sur les communes de Charly et Vernaison	(p. 5)
<b>Adoption</b> du procès-verbal de la séance publique du 26 mars 2007	(p. 6)
<b>Compte-rendu</b> des décisions prises par le Bureau en vertu de la délégation de principe accordée par la délibération n° 2006-3289 du 27 mars 2006 (dossier n° 2007-4066)	(p. 6)

Les textes des délibérations n° 2007-4066 à 2007-4132 ont été publiés dans le bulletin officiel n° 365.

<b>N° 2007-4066</b> Compte-rendu des décisions prises par le Bureau du 19 mars 2007 en vertu de la délégation de principe accordée par la délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006 -	(p. 6)
---	--------

### COMMISSION DÉPLACEMENTS ET URBANISME

<b>N° 2007-4067</b> Lyon 6° - Extension du palais des congrès à la Cité internationale - Notification des décomptes généraux pour trois marchés de travaux -	(p. 6)
<b>N° 2007-4068</b> Financement du logement social hors enveloppes de la délégation des aides à la pierre de l'Etat -	(p. 11)
<b>N° 2007-4069</b> Aides de la Communauté urbaine non complémentaires à celles de l'Anah, en faveur de certains propriétaires occupants dans les opérations programmées du parc privé -	(p. 12)
<b>N° 2007-4070</b> Convention d'opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah) thématique habitat indigne et très inconfortable de la ville de Lyon 2003-2007 - Mise en œuvre d'un volet copropriétés dégradées - Avenant n° 2 -	(p. 6)
<b>N° 2007-4071</b> Vénissieux - Etude habitat - Participation financière -	(p. 7)
<b>N° 2007-4072</b> Genay - Quartier des Lisières - Etudes d'aménagement - Individualisation d'autorisation de programme -	(p. 7)
<b>N° 2007-4073</b> Rillieux la Pape - Semailles ouest - Aménagement des espaces extérieurs après démolitions - Individualisation d'autorisation de programme partielle -	(p. 7)
<b>N° 2007-4074</b> Rillieux la Pape - Abords de la Maison des jeunes et de la culture (MJC) - Aménagement des espaces extérieurs - Individualisation d'autorisation de programme partielle -	(p. 7)
<b>N° 2007-4075</b> Mions - Quartier Joliot-Curie - Projet urbain - Aménagement des espaces publics - Individualisation d'autorisation de programme partielle - Réalisation du parvis de l'école Joliot-Curie - Subvention à la Commune -	(p. 7)
<b>N° 2007-4076</b> Lyon 7° - Parc Sergent Blandan - Aménagement - Etudes préalables - Individualisation d'autorisation de programme partielle -	(p. 12)

<b>N° 2007-4077</b>	<i>Vénissieux - Ilot du Cerisier- Secteur logements - Aménagement des espaces extérieurs - Individualisation d'autorisation de programme complémentaire -</i>	(p. 7)
<b>N° 2007-4078</b>	<i>Lyon 2° - Place Bellecour - Aménagement - Individualisation d'autorisation de programme complémentaire -</i>	(p. 12)
<b>N° 2007-4079</b>	<i>Collonges au Mont d'Or - Hameau de Trèves Pâques - Restructuration - Deuxième tranche - Individualisation d'autorisation de programme complémentaire -</i>	(p. 8)
<b>N° 2007-4080</b>	<i>Neuville sur Saône - Aire d'accueil des gens du voyage - Dossiers de consultation des entrepreneurs - Individualisation d'autorisation de programme -</i>	(p. 8)
<b>N° 2007-4081</b>	<i>Grigny - Aire d'accueil des gens du voyage - Dossiers de consultation des entrepreneurs - Individualisation d'autorisation de programme -</i>	(p. 8)
<b>N° 2007-4082</b>	<i>Bron - Aire d'accueil des gens du voyage - Dossier de consultation des entrepreneurs - Individualisation d'autorisation de programme -</i>	(p. 8)
<b>N° 2007-4083</b>	<i>Chassieu - Aire d'accueil des gens du voyage - Dossier de consultation des entrepreneurs - Individualisation d'autorisation de programme -</i>	(p. 8)
<b>N° 2007-4084</b>	<i>Ecully - Aire d'accueil des gens du voyage - Individualisation d'autorisation de programme -</i>	(p. 8)
<b>N° 2007-4085</b>	<i>Saint Priest - Ex-PAE de Mi-Plaine - Lancement des procédures de consultation pour les opérations de voiries voie nouvelle (VN) 1 et secteur Pelossier - Individualisation d'autorisation de programme complémentaire -</i>	(p. 13)
<b>N° 2007-4086</b>	<i>Albigny sur Saône, Bron, Cailloux sur Fontaines, Caluire et Cuire, Champagne au Mont d'Or, Charbonnières les Bains, Charly, Chassieu, Collonges au Mont d'Or, Corbas, Couzon au Mont d'Or, Craponne, Curis au Mont d'Or, Dardilly, Décines Charpieu, Ecully, Feyzin, Fleurieu sur Saône, Fontaines Saint Martin, Fontaines sur Saône, Francheville, Genay, Irigny, Jonage, La Mulatière, La Tour de Salvagny, Limonest, Lyon, Lyon 1er, Lyon 2°, Lyon 3°, Lyon 4°, Lyon 5°, Lyon 6°, Lyon 7°, Lyon 8°, Lyon 9°, Marcy l'Etoile, Meyzieu, Mions, Montanay, Neuville sur Saône, Oullins, Pierre Bénite, Poleymieux au Mont d'Or, Rillieux la Pape, Rochetaillée sur Saône, Saint Cyr au Mont d'Or, Saint Didier au Mont d'Or, Saint Fons, Saint Genis Laval, Saint Genis les Ollières, Saint Germain au Mont d'Or, Saint Priest, Saint Romain au Mont d'Or, Sainte Foy lès Lyon, Sathonay Camp, Sathonay Village, Solaize, Tassin la Demi Lune, Vaulx en Velin, Vénissieux, Vernaison, Villeurbanne - Plan local d'urbanisme (PLU) de la Communauté urbaine - Procédure de modification n° 1 - Approbation -</i>	(p. 8)
<b>N° 2007-4087</b>	<i>Lyon 8° - Plan local d'urbanisme (PLU) de la Communauté urbaine - Site de l'hôpital Saint Jean de Dieu - Construction d'un centre Adapei - Mise en révision simplifiée et ouverture de la concertation préalable -</i>	retiré
<b>N° 2007-4088</b>	<i>Villeurbanne - ZAC des Maisons neuves - Mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) et levée de réserves à la suite des enquêtes publiques réalisées dans le cadre de la procédure d'expropriation en vue du projet d'aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) -</i>	(p. 6)
<b>N° 2007-4089</b>	<i>Lyon 8° - Prolongement de la rue Santos Dumont - Individualisation d'autorisation de programme -</i>	(p. 6)
<b>N° 2007-4090</b>	<i>Rillieux la Pape - Chemin du Champ du Roy - Réaménagement et sécurisation - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme -</i>	(p. 7)
<b>N° 2007-4091</b>	<i>Saint Genis les Ollières - Carrefour giratoire Kayser-Guillot-Mérieux-Pradel-Marronniers - Opération n° 0813 - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme -</i>	(p. 8)
<b>N° 2007-4092</b>	<i>Mions - Requalification de la rue Mangetemps y compris les carrefours Ferrus-Tilleuls et Mangetemps-rue du 23 août 1944 - Objectifs poursuivis, modalités et ouverture de la concertation préalable -</i>	(p. 8)
<b>N° 2007-4093</b>	<i>Lyon 1er - Rue du Thou - Aménagement - Approbation du projet - Convention avec la Ville en qualité de maîtrise d'ouvrage unique des travaux - Individualisation d'autorisation de programme -</i>	(p. 14)
<b>N° 2007-4094</b>	<i>Pierre Bénite - Place de la Paix - Aménagement - Avenants à passer aux conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage -</i>	(p. 9)
<b>N° 2007-4095</b>	<i>Collonges au Mont d'Or - Chemin des Ecoliers - Individualisation d'autorisation de programme -</i>	(p. 7)
<b>N° 2007-4096</b>	<i>Lyon 6° - Voie nouvelle du cours Vitton au boulevard Stalingrad - Autorisation de programme globale : voirie liée aux opérations de construction - Individualisation -</i>	(p. 6)
<b>N° 2007-4097</b>	<i>Irigny - Petits travaux de voirie - Fonds de concours de la Commune à la Communauté urbaine - Convention -</i>	(p. 8)

<b>N° 2007-4098</b>	<i>Travaux sur trottoirs, caniveaux et dallages en asphalte sur le territoire de la Communauté urbaine pour l'année 2008, et éventuellement renouvelable en 2009, 2010 et 2011 par reconduction expresse - Marché annuel à bons de commande - Lancement de la procédure d'un appel d'offres ouvert - Autorisation de signer trois marchés pour ces prestations -</i>	(p. 6)
<b>N° 2007-4099</b>	<i>Feyzin - Petits travaux de voirie - Fonds de concours de la Commune à la Communauté urbaine - Approbation de la convention -</i>	(p. 8)
<b>N° 2007-4100</b>	<i>Travaux d'entretien et de petits investissements de voirie sur le territoire de la Communauté urbaine pour l'année 2008, et éventuellement renouvelable en 2009, 2010 et 2011 par reconduction expresse - Marchés annuels à bons de commande - Lancement de la procédure d'un appel d'offres ouvert - Autorisation de signer vingt marchés pour ces prestations -</i>	(p. 14)
<b>N° 2007-4101</b>	<i>Interventions et travaux urgents de voirie sur le territoire de la Communauté urbaine pour l'année 2008, et éventuellement renouvelable en 2009, 2010 et 2011 par reconduction expresse - Marché annuel à bons de commande - Lancement de la procédure d'un appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché pour ces prestations -</i>	(p. 6)
<b>N° 2007-4102</b>	<i>Travaux de génie civil - Entretien des feux de signalisation tricolore sur le territoire de la Communauté urbaine - Lots n° 1 et n° 2 - Marchés annuels à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer deux marchés -</i>	(p. 6)
<b>N° 2007-4103</b>	<i>Pose d'équipements nouveaux de signalisation de direction sur le territoire de la Communauté urbaine - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 6)
<b>N° 2007-4104</b>	<i>Lyon - Etude de mise en cohérence des outils de protection et de mise en valeur du patrimoine de la ville - Convention de participation financière -</i>	(p. 6)

## COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

<b>N° 2007-4105</b>	<i>Soutien au pôle international pour la recherche de la presse (PIRP) - Convention -</i>	(p. 9)
<b>N° 2007-4106</b>	<i>Attribution de subventions à des associations de solidarité internationale : Bioforce, Triangle génération humanitaire, Lyon-Bobo Dioulasso, Groupement des retraités éducateurs sans frontières (Gref) -</i>	(p. 9)
<b>N° 2007-4107</b>	<i>Protocole d'accord avec l'Institut Aspen - Subvention -</i>	(p. 14)
<b>N° 2007-4108</b>	<i>Village de la solidarité internationale 2007 - Subvention au collectif des associations de développement en Rhône-Alpes (Cadr) -</i>	(p. 9)
<b>N° 2007-4109</b>	<i>Subvention au groupement d'intérêt public (GIP) Résacoop -</i>	(p. 14)
<b>N° 2007-4110</b>	<i>Opération 0587 portail économique - Individualisation d'autorisation de programme complémentaire -</i>	(p. 9)
<b>N° 2007-4111</b>	<i>Subvention à l'Agence mondiale de solidarité numérique pour la mise en place du volet solidarité de la démarche de la Communauté urbaine en matière d'application de la DEEE (déchets des équipements électriques et électroniques) sur les équipements informatiques, en liaison avec les actions d'insertion et d'alphabétisation numérique -</i>	(p. 9)
<b>N° 2007-4112</b>	<i>Subvention à la fondation Bullukian - Animation tête de réseau - Convention dans le cadre de Clara (cancéropôle de Lyon Auvergne Rhône-Alpes) -</i>	(p. 9)

## COMMISSION FINANCES ET INSTITUTIONS

<b>N° 2007-4113</b>	<i>Compte-rendu des marchés à procédure adaptée passés en vertu de la délégation accordée à monsieur le président, en application de l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales -</i>	(p. 9)
<b>N° 2007-4114</b>	<i>Contrôle du réseau d'assainissement - Opération n° 1335 - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme -</i>	(p. 10)
<b>N° 2007-4115</b>	<i>Exercice 2007 - Décisions modificatives - Tous budgets -</i>	(p. 10)
<b>N° 2007-4116</b>	<i>Décision modificative - Révision des autorisations de programme pour l'exercice 2007 -</i>	(p. 10)
<b>N° 2007-4117</b>	<i>Avenants aux contrats de délégation de service public pour l'exploitation du Centre de congrès -</i>	(p. 15)
<b>N° 2007-4118</b>	<i>Autorisation de signer un marché pour la fourniture de carburant par cartes accréditives - Lot n° 1 : essence et gazole -</i>	(p. 10)
<b>N° 2007-4119</b>	<i>Association Centre de ressources et d'échanges pour le développement social et urbain - Convention 2007-2008 - Programme d'actions 2007 - Subvention -</i>	(p. 9)

<b>N° 2007-4120</b>	<i>Approbation d'un protocole transactionnel avec la société Editions HB -</i>	(p. 9)
<b>N° 2007-4121</b>	<i>Lyon 7° - Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) - Réhabilitation de locaux situés 4, rue Ravier - Convention de maîtrise d'ouvrage - Avenant n° 1 -</i>	(p. 10)
<b>COMMISSION PROXIMITÉ, RESSOURCES HUMAINES ET ENVIRONNEMENT</b>		
<b>N° 2007-4122</b>	<i>Vaulx en Velin - Réalisation du bassin de dépollution des eaux pluviales de la zone industrielle "est", de la zone d'activités la Rize et d'un bassin d'écrêtement des crues - Individualisation d'une autorisation de programme au titre des études complémentaires -</i>	(p. 15)
<b>N° 2007-4123</b>	<i>Bron - Impasse René - Assainissement de la voie privée - Convention pour l'attribution d'une subvention -</i>	(p. 10)
<b>N° 2007-4124</b>	<i>Syndicat intercommunal d'assainissement de la vallée de l'Ozon (Siavo) - Engagement d'une procédure de retrait par la Communauté urbaine -</i>	(p. 10)
<b>N° 2007-4125</b>	<i>Saint Fons - Station d'épuration - Mise aux normes - Lancement d'une procédure d'appel d'offres restreint -</i>	(p. 10)
<b>N° 2007-4126</b>	<i>Villeurbanne - La Feyssine - Construction d'une station d'épuration - Lancement de la procédure de marché de conception-réalisation -</i>	(p. 10)
<b>N° 2007-4127</b>	<i>Lyon 2° - Travaux sur le réseau d'eau potable au projet du musée des confluences pour le compte du conseil général du Rhône -</i>	(p. 10)
<b>N° 2007-4128</b>	<i>Définition du programme d'actions à mener dans les domaines de la sécurisation de la ressource en eau potable en 2007 - Individualisation d'autorisation de programme -</i>	(p. 16)
<b>N° 2007-4129</b>	<i>Plan de prévention des risques naturels pour les inondations (PPRNI) du Rhône et de la Saône - Secteur Rhône aval - Avis de la Communauté urbaine sur son territoire -</i>	retiré
<b>N° 2007-4130</b>	<i>Convention de partenariat 2007 avec l'association 4 D - Participation financière -</i>	(p. 10)
<b>N° 2007-4131</b>	<i>Caluire et Cuire - Quartier du Vernay - Aménagement hydraulique sous le quai Georges Clémenceau - Individualisation d'une autorisation de programme au titre des études préalables au choix d'un scénario pour l'assainissement du quartier -</i>	(p. 11)
<b>N° 2007-4132</b>	<i>Créations, transformations et suppressions d'emplois. -</i>	(p. 16)

---

---

---

**Présidence de monsieur Gérard Collomb  
président**

Le mercredi 2 mai 2007 à 18 heures, mesdames et messieurs les membres du conseil de Communauté, dûment convoqués le 20 avril 2007 en séance publique par monsieur le président, se sont réunis à l'hôtel de Communauté, dans la salle des délibérations, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, président.

---

**Désignation d'un secrétaire de séance**

**M. LE PRÉSIDENT :** Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner monsieur Jérôme Sturla pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal. Monsieur Sturla, vous avez la parole.

*(Monsieur Jérôme Sturla est désigné).*

**Présents :** MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mme Pédrini, M. Charrier, Mme Vullien, MM. Touraine, Buna, Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Vesco, Calvel, Duport, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Joly, Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, Mailler, MM. Crimier, Passi, Allais, Assi, Balme, Barge, Mme Bargoin, MM. Barret, Beauverie, Benarbia, Bertrand, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Bouju, Broliquier, Buffet, Buronfosse, Chapas, Chevailler, Clamaron, Collet, Communal-Haour, Mme d'Anglejan, M. Darne J.C., Mmes David, De Coster, MM. Delorme, Deschamps, Desseigne, Dubernard, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Frieh, MM. Gerin, Gignoux, Girod, Guétaz, Mme Guillaume, MM. Huguét, Imbert, Mme Isaac-Sibille, MM. Jeannot, Laréal, Le Gall, Lelièvre, Linossier, Longueval, Mansot, Marquerol, Mme Mermoud, M. Meyer, Mme Nachury, M. Pacalon, Mme Palleja, M. Perret, Mme Pesson, M. Petit, Mmes Petitjean, Peytavin, M. Plazzi, Mmes Psaltopoulos, Puviz de Chavannes, MM. Rémont, Rivalta, Rousseau, Sangalli, Sardat, Sauzay, Serres, Mme Spiteri, MM. Sturla, Téodori, Terracher, Terrot, Tête, Thivillier, Mme Tourniaire, MM. Turcas, Vaté, Vincent.

**Absents excusés :** M. Muet, Mme Guillemot (pouvoir à M. Crédoz), MM. Daclin (pouvoir à Mme Gelas), Blein (pouvoir à M. Touraine), Barthélémy (pouvoir à Mme Bargoin), Mmes Belaziz-Bouziani, Decieux (pouvoir à Mme Puviz de Chavannes), MM. Denis (pouvoir à M. Delorme), Galliano (pouvoir à M. Laurent), Gigot (pouvoir à M. Assi), Giordano (pouvoir à Mme Besnard), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Guimet (pouvoir à Mme Vullien), Lévêque (pouvoir à M. Plazzi), Mme Marquaille (pouvoir à M. Rivalta), MM. Millon (pouvoir à M. Broliquier), Morales (pouvoir à M. Vincent), Mme Mosnier-Lai (pouvoir à Mme d'Anglejan), M. Nissanian (pouvoir à M. Sturla), Mme Orcel-Busseneau (pouvoir à M. Girod), MM. Philip (pouvoir à Mme Nachury), Rendu (pouvoir à M. Clamaron), Roche (pouvoir à M. Chevailler), Uhlrich (pouvoir à Mme Bertrix), Mme Yéréman (pouvoir à Mme Isaac-Sibille).

**Absents non excusés :** MM. Béghain, Bonnard, Braillard, Brochier, Chaffringeon, Mmes Decriaud, Desbazeille, MM. Genin, Guillemot, Julien-Laferrière, Nardone, Mmes Perrin-Gilbert, Reynaud, MM. Roux de Bezieux, Touati, Vial.

---

**Communication de monsieur le président  
relative à l'accueil d'une délégation malgache**

**M. LE PRÉSIDENT :** Chers collègues, je voudrais vous dire que nous avons le plaisir d'accueillir une délégation malgache de la région de la Haute Matsiatra avec qui nous entretenons un rapport de coopération concernant tous les problèmes de l'eau, dans le

cadre d'ailleurs d'un financement à 75 % par l'Union européenne. Je voudrais donc les saluer notamment monsieur Richard Rabamanan qui est le chef de cette délégation.

*(Applaudissements).*

---

**Intervention de monsieur Allais relative  
aux dégâts causés par un violent orage  
sur les communes de Charly et Vernaison**

**M. LE PRÉSIDENT :** Je souhaite ensuite donner la parole à monsieur le maire de Charly.

**M. ALLAIS :** Merci, monsieur le président. Je n'ai pas l'habitude de vous solliciter un temps de parole devant notre assemblée mais, vous l'avez sans doute vu dans la presse ou à la télévision, les communes de Charly et Vernaison ont subi, dimanche soir, une situation climatique inédite. En effet, en fin de journée, un orage exceptionnel a inondé nos territoires de grêle au cours d'un épisode orageux particulièrement long et violent.

Vous avez peut-être vu les images détaillant les conséquences de cet orage, soulevant des véhicules, remplissant les espaces publics et privés d'une épaisse couche de glace pouvant atteindre, chez certains particuliers, jusqu'à un mètre d'épaisseur. Les dégâts sont très importants, concernant les propriétés privées, les bâtiments publics, obstruant les réseaux d'assainissement et dégradant fortement les chemins communaux.

Immédiatement, des besoins importants ont été identifiés et j'ai sollicité des renforts auprès des collectivités publiques. Je voudrais d'abord saluer l'exceptionnelle réactivité des services du Grand Lyon qui fut à la hauteur de l'incident climatique que nous avons subi. Dès qu'ils en ont eu connaissance, les services de la propreté en charge du nettoyage ainsi que les services de l'assainissement ont rapidement réagi. Depuis trois jours, les services communautaires circulent et travaillent dans nos communes, s'attirant ainsi la reconnaissance des populations. De plus, les besoins en bennes de déblaiement ont été entendus, ces bennes ayant été livrées lundi soir vers 21 heures, veille du 1<sup>er</sup> mai ; elles se sont remplies en quelques heures et font déjà l'objet d'un remplacement ce jour.

Je vais être bref mais bravo aux services communautaires ! S'il fallait encore démontrer les bienfaits de l'intercommunalité, c'est fait !

Un dernier mot néanmoins pour vous sensibiliser, monsieur le président, sur les immenses dégâts qui ont affecté les biens publics dans nos communes. Certains bâtiments publics, dont l'école maternelle et la cantine, sont endommagés et plusieurs espaces publics, dont la gestion est communale, sont détériorés. Par ailleurs, nous avons dû faire face, dans l'urgence, à des besoins immédiats sollicitant donc des entreprises privées pour louer du matériel et agir au plus vite des nécessités.

Ces dégâts ou ces prestations ont un coût très important à l'échelle de notre budget de fonctionnement, coût que nous ne sommes pas sûrs de pouvoir assumer seuls. C'est pourquoi nous faisons appel à la solidarité intercommunale en vous sollicitant pour une aide exceptionnelle que je vous demande de bien vouloir examiner avec l'attention nécessaire. Cette aide ne concernerait bien sûr que la sphère publique, n'ayant pas à se substituer aux assurances privées, et correspondrait à des dépenses réelles et dûment répertoriées.

Après un long entretien avec madame Palleja, maire de Vernaison, je voulais vous préciser qu'elle s'associe pleinement à mes remerciements ainsi qu'à ma demande de solidarité précédemment exprimée.

Je vous remercie, monsieur le président et vous tous, chers collègues, de votre attention et des décisions futures pour nous venir en aide.

**M. LE PRÉSIDENT :** Monsieur Dubernard, vous voulez intervenir.

**M. DUBERNARD :** Extrêmement brièvement et parce que je suis Charlyrot et que j'ai encore mes parents et beaucoup d'amis à Charly, je tiens à saluer l'action du maire de Charly et de son équipe municipale qui sont vraiment des personnes au service de leurs concitoyens. Bravo, monsieur le maire !

*(Applaudissements).*

**M. LE PRÉSIDENT :** Monsieur le maire, d'abord merci pour l'hommage que vous avez rendu aux services communautaires et auquel je tiens à m'associer. Je vous dirai ensuite que, bien évidemment, vous pourrez compter sur l'aide communautaire.

---

#### Adoption du procès-verbal de la séance publique du 26 mars 2007

**M. LE PRÉSIDENT :** Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal de la séance publique du 26 mars 2007. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais le mettre aux voix.

**M. BROLIQUIER :** Excusez-moi mais je n'avais pas entendu que vous aviez fait approuver le procès-verbal de la séance publique du 26 mars 2007.

Il y a une rectification de vote à inscrire concernant le vote de notre groupe pour le rapport numéro 2007-4029 relatif au passage Thiaffait : il ne s'agissait pas d'un vote contre mais d'une abstention.

**M. LE PRÉSIDENT :** Très bien. Il faut toujours rectifier dans ces périodes un peu mouvementées. Donc nous notons votre rectification.

*(Le procès-verbal est adopté).*

---

#### Compte-rendu des décisions prises par le Bureau

**N° 2007-4066** - Compte-rendu des décisions prises par le Bureau du 19 mars 2007 en vertu de la délégation de principe accordée par la délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006 - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées -

**M. LE PRÉSIDENT :** Conformément à l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous rendre compte des décisions prises en vertu de la délégation que vous avez accordée par délibération du 27 mars 2006 au bureau délibératif et qui font l'objet du rapport 2007-4066. Je vous demande de bien vouloir en prendre acte.

*(Acte est donné).*

---

### PREMIÈRE PARTIE

*Dossiers n'ayant pas fait l'objet de demande  
d'organisation de débats par la conférence des présidents*

---

#### I - COMMISSION DÉPLACEMENTS ET URBANISME

**N° 2007-4067** - Lyon 6° - Extension du palais des congrès à la Cité internationale - Notification des décomptes généraux pour trois marchés de travaux - Direction générale - Direction des grands projets -

**N° 2007-4070** - Convention d'opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah) thématique habitat indigne et très inconfortable de la ville de Lyon 2003-2007 - Mise en oeuvre d'un volet copropriétés dégradées - Avenant n° 2 - Délégation générale au développement urbain - Direction des politiques d'agglomération - Mission habitat -

**N° 2007-4088** - Villeurbanne - ZAC des Maisons neuves - Mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) et levée de réserves à la suite des enquêtes publiques réalisées dans le cadre de la procédure d'expropriation en vue du projet d'aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) - Délégation générale au développement urbain - Direction du développement territorial - Planification urbaine -

**N° 2007-4089** - Lyon 8° - Rue Santos Dumont - Prolongement - Individualisation d'autorisation de programme - Direction générale - Direction de la voirie -

**N° 2007-4096** - Lyon 6° - Voie nouvelle du cours Vitton au boulevard Stalingrad - Autorisation de programme globale : voirie liée aux opérations de construction - Individualisation - Direction générale - Direction de la voirie -

**N° 2007-4098** - Travaux sur trottoirs, caniveaux et dallages en asphalte sur le territoire de la Communauté urbaine pour l'année 2008 et éventuellement renouvelables en 2009, 2010 et 2011 par reconduction expresse - Marché annuel à bons de commande - Lancement de la procédure d'un appel d'offres ouvert - Autorisation de signer trois marchés pour ces prestations - Direction générale - Direction de la voirie -

**N° 2007-4101** - Interventions et travaux urgents de voirie sur le territoire de la Communauté urbaine pour l'année 2008 et éventuellement renouvelables en 2009, 2010 et 2011 par reconduction expresse - Marché annuel à bons de commande - Lancement de la procédure d'un appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché pour ces prestations - Direction générale - Direction de la voirie -

**N° 2007-4102** - Travaux de génie civil - Entretien des feux de signalisation tricolore sur le territoire de la Communauté urbaine - Lots n° 1 et n° 2 - Marchés annuels à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer deux marchés - Direction générale - Direction de la voirie -

**N° 2007-4103** - Pose d'équipements nouveaux de signalisation de direction sur le territoire de la Communauté urbaine - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction générale - Direction de la voirie -

**N° 2007-4104** - Lyon - Etude de mise en cohérence des outils de protection et de mise en valeur du patrimoine de la ville - Convention de participation financière - Délégation générale au développement urbain - Direction du développement territorial - Urbanisme territorial centre -

**M. LE PRÉSIDENT :** La commission déplacements et urbanisme a désigné monsieur Flaconnèche comme rapporteur des dossiers numéros 2007-4067, 2007-4070, 2007-4088, 2007-4089, 2007-4096, 2007-4098 et 2007-4101 à 2007-4104. Monsieur Flaconnèche, vous avez la parole.

**M. FLACONNÈCHE,** rapporteur : Monsieur le président, il s'agit en fait d'une dizaine de rapports qui ont fait l'objet d'un avis favorable de la commission.

Néanmoins, le rapport numéro 2007-4088 fait l'objet d'une note au rapporteur :

A la place du paragraphe de la page n° 3 :

"- réserve n° 3 : en préambule, il s'agit de rappeler que cet emplacement réservé de voirie n° 172 est déjà inscrit au PLU en vigueur. Les préconisations techniques de monsieur le commissaire-enquêteur pour la réalisation d'un passage privé contre l'immeuble "est" seraient en fait préjudiciables à l'intimité et à la tranquillité des logements de cet immeuble, dont les fenêtres donneraient directement sur cette voie supplémentaire. La voie supplémentaire, suggérée par monsieur le commissaire-enquêteur, adjointe à l'emplacement réservé de voirie n° 172, créeraient une source d'insécurité pour les automobilistes et les piétons du fait du débouché côte à côte de deux voies sur l'avenue Antoine de Saint-Exupéry.",

Il convient de lire :

"- réserve n°3 : en préambule, il s'agit de rappeler que cet emplacement réservé de voirie n° 172 est déjà inscrit au PLU en vigueur. Le projet, tel que figurant au dossier soumis à enquête, prévoit un accès pour l'entrée de la ZAC depuis l'avenue Saint-Exupéry mais ne crée pas de sortie sur cette voie, assurant ainsi la sécurité des accès.

La sortie de l'immeuble, située à l'est de cet emplacement réservé, se fera sur la future voie publique de la ZAC en direction du sud, conformément au dossier soumis à l'enquête publique.

La préconisation technique, proposée par le commissaire-enquêteur, consistant en la création d'un passage privé d'au moins 4 mètres pour les voitures contre le bâtiment "est" créerait une source d'insécurité pour les automobilistes et les piétons, du fait du débouché côte à côte de deux voies sur l'avenue Saint-Exupéry.

Le passage proposé serait également préjudiciable à l'intimité et à la tranquillité des logements de cet immeuble, dont les fenêtres donneraient directement sur cet accès supplémentaire.

Pour ce qui concerne l'entrée des véhicules dans le parking de cet immeuble par l'avenue Saint-Exupéry, le découpage foncier entre domaine public et privé sera cohérent avec l'aménagement de la voie de desserte réalisée dans la ZAC."

Puis le rapport numéro 2007-4102 fait aussi l'objet d'une note au rapporteur :

Dans le paragraphe suivant :

"L'engagement de la commande des deux lots serait de 400 000 € HT minimum et 3 200 000 € HT sur un an et de 1 600 000 € HT minimum et 6 400 000 € HT pour quatre ans."»

Il convient de lire :

"L'engagement de la commande des deux lots serait de 400 000 € HT minimum et **1 600 000 € HT maximum** sur un an et de 1 600 000 € HT minimum et 6 400 000 € HT **maximum** pour quatre ans».

**M. LE PRÉSIDENT** : Pas d'opposition ?

Adoptés.

Rapporteur : M. FLACONNÈCHE.

---

**N° 2007-4071** - Vénissieux - Etude habitat - Participation financière - Délégation générale au développement urbain - Direction des politiques d'agglomération - Mission habitat -

**N° 2007-4090** - Rillieux la Pape - Chemin du Champ du Roy - Réaménagement et sécurisation - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme - Direction générale - Direction de la voirie -

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur Durieux a été désigné comme rapporteur des dossiers numéros 2007-4071 et 2007-4090. Monsieur Durieux, vous avez la parole.

**M. DURIEUX**, rapporteur : Avis favorable de la commission, monsieur le président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Pas d'opposition ?

Adoptés.

Rapporteur : M. DURIEUX.

---

**N° 2007-4072** - Genay - Quartier des Lisières - Etudes d'aménagement - Individualisation d'autorisation de programme - Direction générale - Direction de la voirie -

**N° 2007-4095** - Collonges au Mont d'Or - Chemin des Ecoliers - Individualisation d'autorisation de programme - Direction générale - Direction de la voirie -

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le vice-président David a été désigné comme rapporteur des dossiers numéros 2007-4072 et 2007-4095. Monsieur David, vous avez la parole.

**M. le vice-président DAVID**, rapporteur : Avis favorable de la commission, monsieur le président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Pas d'opposition ?

Adoptés.

Rapporteur : M. le vice-président DAVID.

---

**N° 2007-4073** - Rillieux la Pape - Semailles ouest - Aménagement des espaces extérieurs après démolitions - Individualisation d'autorisation de programme partielle - Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain -

**N° 2007-4074** - Rillieux la Pape - Abords de la Maison des jeunes et de la culture (MJC) - Aménagement des espaces extérieurs - Individualisation d'autorisation de programme partielle - Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain -

**N° 2007-4075** - Mions - Quartier Joliot-Curie - Projet urbain - Aménagement des espaces publics - Individualisation d'autorisation de programme partielle - Réalisation du parvis de l'école Joliot-Curie - Subvention à la Commune - Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain -

**N° 2007-4077** - Vénissieux - Ilot du Cerisier - Secteur logements - Aménagement des espaces extérieurs - Individualisation d'autorisation de programme complémentaire - Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain -

**N° 2007-4092** - Mions - Requalification de la rue Mangetemps, y compris les carrefours Ferrus-Tilleuls et Mangetemps-rue du 23 août 1944 - Objectifs poursuivis, modalités et ouverture de la concertation préalable - Direction générale - Direction de la voirie -

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur Serres a été désigné comme rapporteur des dossiers numéros 2007-4073 à 2007-4075, 2007-4077 et 2007-4092. Monsieur Serres, vous avez la parole.

**M. SERRES**, rapporteur : Avis favorable de la commission, monsieur le président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Pas d'opposition ?

Adoptés.

Rapporteur : M. SERRES.

**N° 2007-4080** - Neuville sur Saône - Aire d'accueil des gens du voyage - Dossiers de consultation des entrepreneurs - Individualisation d'autorisation de programme - Délégation générale au développement urbain - Direction des politiques d'agglomération - Mission habitat -

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur Lelièvre a été désigné comme rapporteur du dossier numéro 2007-4080. Monsieur Lelièvre, vous avez la parole.

**M. LELIÈVRE**, rapporteur : Avis favorable de la commission, monsieur le président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Pas d'opposition ?

Adopté.

Rapporteur : M. LELIÈVRE.

**N° 2007-4081** - Grigny - Aire d'accueil des gens du voyage - Dossiers de consultation des entrepreneurs - Individualisation d'autorisation de programme - Délégation générale au développement urbain - Direction des politiques d'agglomération - Mission habitat -

**N° 2007-4082** - Bron - Aire d'accueil des gens du voyage - Dossier de consultation des entrepreneurs - Individualisation d'autorisation de programme - Délégation générale au développement urbain - Direction des politiques d'agglomération - Mission habitat -

**N° 2007-4083** - Chassieu - Aire d'accueil des gens du voyage - Dossier de consultation des entrepreneurs - Individualisation d'autorisation de programme - Délégation générale au développement urbain - Direction des politiques d'agglomération - Mission habitat -

**N° 2007-4084** - Ecully - Aire d'accueil des gens du voyage - Individualisation d'autorisation de programme - Délégation générale au développement urbain - Direction des politiques d'agglomération - Mission habitat -

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur Longueval a été désigné comme rapporteur des dossiers numéros 2007-4081 à 2007-4084. Monsieur Longueval, vous avez la parole.

**M. LONGUEVAL**, rapporteur : Avis favorable de la commission, monsieur le président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Pas d'opposition ?

Adoptés.

Rapporteur : M. LONGUEVAL.

**N° 2007-4086** - Albigny sur Saône - Bron - Cailloux sur Fontaines - Caluire et Cuire - Champagne au Mont d'Or - Charbonnières les Bains - Charly - Chassieu - Collonges au Mont d'Or - Corbas - Couzon au Mont d'Or - Craponne - Curis au Mont d'Or - Dardilly - Décines Charpieu - Ecully - Feyzin - Fleurieu sur Saône - Fontaines Saint Martin - Fontaines sur Saône - Francheville - Genay - Irigny - Jonage - La Mulatière - La Tour de Salvagny - Limonest - Lyon - Lyon 1<sup>er</sup> - Lyon 2<sup>o</sup> - Lyon 3<sup>o</sup> - Lyon 4<sup>o</sup> - Lyon 5<sup>o</sup> - Lyon 6<sup>o</sup> - Lyon 7<sup>o</sup> - Lyon 8<sup>o</sup> - Lyon 9<sup>o</sup> - Marcy l'Etoile - Meyzieu - Mions - Montanay - Neuville sur Saône - Oullins - Pierre Bénite - Poleymieux au Mont d'Or - Rillieux la Pape - Rochetaillée sur Saône - Saint Cyr au Mont d'Or - Saint Didier au Mont d'Or - Saint Fons - Saint Genis Laval - Saint Genis les Ollières - Saint Germain au Mont d'Or - Saint Priest - Saint Romain au Mont d'Or - Sainte Foy lès Lyon - Sathonay Camp - Sathonay Village - Solaize - Tassin la Demi Lune - Vaulx en Velin - Vénissieux - Vernaison - Villeurbanne - Plan local d'urbanisme (PLU) de la Communauté urbaine - Procédure de modification n° 1 - Approbation - Délégation générale au développement urbain - Direction du développement territorial - Planification urbaine -

**N° 2007-4091** - Saint Genis les Ollières - Carrefour giratoire Kayser-Guillot-Mérieux-Pradel-Marronniers - Opération n° 0813 - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme - Direction générale - Direction de la voirie -

**N° 2007-4097** - Irigny - Petits travaux de voirie - Fonds de concours de la Commune à la Communauté urbaine - Convention - Direction générale - Direction de la voirie -

**N° 2007-4099** - Feyzin - Petits travaux de voirie - Fonds de concours de la Commune à la Communauté urbaine - Approbation de la convention - Direction générale - Direction de la voirie -

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le vice-président Crimier a été désigné comme rapporteur des dossiers numéros 2007-4086, 2007-4091, 2007-4097 et 2007-4099. Monsieur Crimier, vous avez la parole.

**M. le vice-président CRIMIER**, rapporteur : Avis favorable de la commission pour l'ensemble de ces rapports. Je préciserai simplement que, pour le rapport numéro 2007-4086, il s'agit de la première modification du PLU qui concernait 612 points d'urbanisme ou d'adaptations qui avaient été soumis à enquête et qui concernent cinquante-deux communes.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. Pas d'opposition ?

Adoptés.

Rapporteur : M. le vice-président CRIMIER.

**N° 2007-4087** - Lyon 8<sup>o</sup> - Plan local d'urbanisme (PLU) de la Communauté urbaine - Site de l'hôpital Saint Jean de Dieu - Construction d'un centre Adapei - Mise en révision simplifiée et ouverture de la concertation préalable - Délégation générale au développement urbain - Direction du développement territorial - Planification urbaine -

**M. LE PRÉSIDENT** : Le rapport 2007-4087 est retiré de l'ordre du jour.

*(Retiré).*

**N° 2007-4079** - Collonges au Mont d'Or - Hameau de Trèves Pâques - Restructuration - Deuxième tranche - Individualisation d'autorisation de programme complémentaire - Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Urbanisme opérationnel -

**N° 2007-4094** - Pierre Bénite - Place de la Paix - Aménagement - Avenants à passer aux conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage - Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Urbanisme opérationnel -

**M. LE PRÉSIDENT** : Madame David a été désignée comme rapporteur des dossiers numéros 2007-4079 et 2007-4094. Madame David, vous avez la parole.

**Mme DAVID**, rapporteur : Avis favorable de la commission, monsieur le président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Pas d'opposition ?

Adoptés.

Rapporteur : Mme DAVID.

## II - COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**N° 2007-4105** - Soutien au pôle international pour la recherche de la presse (Pirp) - Convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle implantation et site d'accueil économique -

**N° 2007-4106** - Attribution de subventions à des associations de solidarité internationale : Bioforce, Triangle génération humanitaire, Lyon-Bobo Dioulasso, Groupement des retraités éducateurs sans frontières (Gref) - Direction générale - Direction des relations internationales -

**N° 2007-4108** - Village de la solidarité internationale 2007 - Subvention au collectif des associations de développement en Rhône-Alpes (Cadr) - Direction générale - Direction des relations internationales -

**M. LE PRÉSIDENT** : La commission développement économique a désigné monsieur le vice-président Muet comme rapporteur des dossiers numé-ros 2007-4105, 2007-4106 et 2007-4108. Monsieur Muet n'est pas arrivé. Avis favorable de la commission.

Pas d'opposition ?

Adoptés.

Rapporteur : M. le président COLLOMB, en remplacement de M. le vice-président MUET absent momentanément.

**N° 2007-4110** - Opération 0587 portail économique - Individualisation d'autorisation de programme complémentaire - Délégation générale au développement économique et international - Direction marketing et stratégies économiques -

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur Allais a été désigné comme rapporteur du dossier numéro 2007-4110. Monsieur Allais, vous avez la parole.

**M. ALLAIS**, rapporteur : Avis favorable de la commission, monsieur le président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Pas d'opposition ?

Adopté.

Rapporteur : M. ALLAIS.

**N° 2007-4111** - Subvention à l'Agence mondiale de solidarité numérique pour la mise en place du volet solidarité de la démarche de la Communauté urbaine en matière d'application de la DEEE (déchets des équipements électriques et électroniques) sur les équipements informatiques, en liaison avec les actions d'insertion et d'alphabétisation numérique - Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation -

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le vice-président Muet a été désigné comme rapporteur du dossier numéro 2007-4111. Monsieur Muet, vous avez la parole.

**M. le vice-président MUET**, rapporteur : Avis favorable de la commission, monsieur le président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Pas d'opposition ?

Adoptés

Rapporteur : M. le vice-président MUET.

**N° 2007-4112** - Subvention à la fondation Bullukian - Animation tête de réseau - Convention dans le cadre de Clara (cancéropôle de Lyon Auvergne Rhône-Alpes) - Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation -

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur Laréal a été désigné comme rapporteur du dossier numéro 2007-4112. Monsieur Laréal, vous avez la parole.

**M. LARÉAL**, rapporteur : Avis favorable de la commission, monsieur le président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Pas d'opposition ?

Adopté.

Rapporteur : M. LARÉAL.

## III - COMMISSION FINANCES ET INSTITUTIONS

**N° 2007-4113** - Compte-rendu des marchés à procédure adaptée passés en vertu de la délégation accordée à monsieur le président, en application de l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales - Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique - Service des marchés et de la commande publique - Unité marchés publics -

**N° 2007-4119** - Association Centre de ressources et d'échanges pour le développement social et urbain - Convention 2007-2008 - Programme d'actions 2007 - Subvention - Direction générale - Direction de l'évaluation et de la performance - Service évaluation et performance des gestions externes -

**N° 2007-4120** - Approbation d'un protocole transactionnel avec la société Editions HB - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées -

**M. LE PRÉSIDENT** : La commission finances et institutions a désigné monsieur Vincent comme rapporteur des dossiers numéros 2007-4113, 2007-4119 et 2007-4120. Monsieur Vincent, vous avez la parole.

**M. VINCENT**, rapporteur : Avis favorable de la commission pour les différents rapports. Néanmoins, le rapport numéro 2007-4120 fait l'objet d'une note au rapporteur :

"Dans le paragraphe suivant :

*"En contrepartie, la société Editions HB accepte... ...indemnité forfaitaire de 82 770 € TTC ;"*

et dans le DÉLIBÈRE :

*"2° - Autorise monsieur le président à signer ce protocole... ...montant forfaitaire de 82 770 € toutes taxes et intérêts compris."*

il convient de lire : "63 062 €" au lieu de "82 770 €".

**M. LE PRÉSIDENT** : Pas d'opposition ?

Et vous avez vu, monsieur Vincent, que lorsque vous m'écrivez vos désirs sont des ordres !

Adoptés.

Rapporteur : M. VINCENT.

**N° 2007-4114** - Contrôle du réseau d'assainissement - Opération n° 1335 - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

**N° 2007-4118** - Autorisation de signer un marché pour la fourniture de carburant par cartes accréditives - Lot n° 1 : essence et gazole - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° 2007-4121** - Lyon 7° - Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) - Réhabilitation de locaux situés 4, rue Ravier - Convention de maîtrise d'ouvrage - Avenant n° 1 - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur Forissier a été désigné comme rapporteur des dossiers numéros 2007-4114, 2007-4118 et 2007-4121. Monsieur Forissier, vous avez la parole.

**M. FORISSIER**, rapporteur : Avis favorable de la commission, monsieur le président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Pas d'opposition ?

Adoptés.

Rapporteur : M. FORISSIER.

**N° 2007-4115** - Exercice 2007 - Décisions modificatives - Tous budgets - Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire -

**N° 2007-4116** - Décision modificative - Révision des autorisations de programme pour l'exercice 2007 - Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire -

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le vice-président Darne a été désigné comme rapporteur des dossiers numéros 2007-4115 et 2007-4116. Monsieur Jacky Darne, vous avez la parole.

**M. le vice-président DARNE**, rapporteur : Avis favorable de la commission, monsieur le président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Pas d'opposition ?

Adoptés.

Rapporteur : M. le vice-président DARNE.

#### **IV - COMMISSION PROXIMITÉ, RESSOURCES HUMAINES ET ENVIRONNEMENT**

**N° 2007-4123** - Bron - Impasse René - Assainissement de la voie privée - Convention pour l'attribution d'une subvention - Direction générale - Direction de l'eau -

**N° 2007-4124** - Syndicat intercommunal d'assainissement de la vallée de l'Ozon (Siavo) - Engagement d'une procédure de retrait par la Communauté urbaine - Direction générale - Direction de l'eau -

**M. LE PRÉSIDENT** : La commission proximité, ressources humaines et environnement a désigné monsieur le vice-président Claisse comme rapporteur des dossiers numéros 2007-4123 et 2007-4124. Monsieur Claisse, vous avez la parole.

**M. le vice-président CLAISSE**, rapporteur : Avis favorable de la commission, monsieur le président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Pas d'opposition ?

Adoptés.

Rapporteur : M. le vice-président CLAISSE.

**N° 2007-4125** - Saint Fons - Station d'épuration - Mise aux normes - Lancement d'une procédure d'appel d'offres restreint - Direction générale - Direction de l'eau -

**N° 2007-4127** - Lyon 2° - Travaux sur le réseau d'eau potable au projet du musée des confluences pour le compte du conseil général du Rhône - Direction générale - Direction de l'eau -

**M. LE PRÉSIDENT** : Madame Dubost a été désignée comme rapporteur des dossiers numéros 2007-4125 et 2007-4127. Madame Dubost, vous avez la parole.

**Mme DUBOST**, rapporteur : Avis favorable de la commission, monsieur le président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Pas d'opposition ?

Adoptés.

Rapporteur : Mme DUBOST.

**N° 2007-4126** - Villeurbanne - La Feyssine - Construction d'une station d'épuration - Lancement de la procédure de marché de conception-réalisation - Direction générale - Direction de l'eau -

**N° 2007-4130** - Convention de partenariat 2007 avec l'association 4 D - Participation financière - Direction générale - Direction prospective et stratégie d'agglomération -

**M. LE PRÉSIDENT** : Madame la vice-présidente Vessiller a été désignée comme rapporteur des dossiers numéros 2007-4126 et 2007-4130. Madame Vessiller, vous avez la parole.

**Mme la vice-présidente VESSILLER**, rapporteur : Avis favorable avec une précision, à savoir que la station d'épuration qui sera construite à la Feyssine porte sur les communes de Villeurbanne et de Vaulx en Velin. On n'avait mentionné que Villeurbanne dans l'intitulé du rapport mais on veille bien, pour les rapports suivants, à préciser les deux communes.

**M. LE PRÉSIDENT** : Pas d'opposition ?

Adoptés.

Rapporteur : Mme la vice-présidente VESSILLER.

**N° 2007-4129** - Plan de prévention des risques naturels pour les inondations (PPRNI) du Rhône et de la Saône - Secteur Rhône aval - Avis de la Communauté urbaine sur son territoire - Délégation générale au développement urbain - Direction des politiques d'agglomération - Mission écologie urbaine -

**M. LE PRÉSIDENT** : Le rapport 2007-4129 est retiré de l'ordre du jour.

(Retiré).

**N° 2007-4131** - Caluire et Cuire - Quartier du Vernay - Aménagement hydraulique sous le quai Georges Clémenceau - Individualisation d'une autorisation de programme au titre des études préalables au choix d'un scénario pour l'assainissement du quartier - Direction générale - Direction de l'eau

**M. LE PRÉSIDENT** : Madame Mermoud a été désignée comme rapporteur du dossier numéro 2007-4131. Madame Mermoud, vous avez la parole.

**Mme MERMOUD**, rapporteur : Avis favorable de la commission, monsieur le président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Pas d'opposition ? Monsieur le maire de Caluire sera heureux !

Adopté.

Rapporteur : Mme MERMOUD.

## DEUXIÈME PARTIE

*Dossiers ayant fait l'objet de demandes d'organisation de débats par la conférence des présidents*

**N° 2007-4068 - déplacements et urbanisme** - Financement du logement social hors enveloppes de la délégation des aides à la pierre de l'Etat - Délégation générale au développement urbain - Direction des politiques d'agglomération - Mission habitat -

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur Flaconnèche a été désigné comme rapporteur du dossier numéro 2007-4068. Monsieur Flaconnèche, vous avez la parole.

**M. FLACONNÈCHE**, rapporteur : Il s'agit du rapport numéro 2007-4068 qui a trait au financement du logement social, hors enveloppe de la délégation des aides à la pierre de l'Etat. Avis favorable de la commission, monsieur le président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. Quelques prises de parole. Le groupe Gauche alternative, écologique, citoyenne pour une minute.

**Mme MERMOUD** : Intervention retirée, monsieur le président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. Le groupe Communiste et intervention citoyenne.

**M. PLAZZI** : Monsieur le président et chers collègues, aux séances précédentes, notamment des 3 novembre 2006 et 12 février 2007, nous avons approuvé les conventions de l'aide à la pierre et fixé les enveloppes financières pour la programmation de 2007 de la production du logement social.

Notre collectivité ainsi que la région Rhône-Alpes ont considérablement augmenté leurs efforts financiers. A contrario, l'Etat, malgré de vaines promesses d'apporter des efforts financiers, reste en deçà des besoins nécessaires. Ainsi se trouve toujours posée la création d'un service public national du logement décentralisé avec un budget de l'Etat à hauteur de 2 % du produit national brut pour mettre en œuvre de façon concrète et positive le droit opposable au logement, créer une véritable sécurité sociale du logement qui assure le droit à disposer d'un toit tout au long de la vie, de l'enfance au troisième âge.

Il s'agit également d'interdire les expulsions pour cause de difficultés économiques et sociales et d'accompagner les familles en difficulté d'une aide nécessaire au maintien dans

leur logement. Nos collègues maires de Vénissieux et de Grigny ont pris l'initiative d'arrêtés municipaux anti-expulsion et la fin de coupures d'eau et d'électricité, des motions, des délibérations, des prises de positions ont été aussi faites par différents conseils municipaux ; ce que ne semble pas apprécier le préfet de Région. Cette attitude conforte en tout cas les élus communistes et le mouvement associatif du logement qui ont exigé l'encadrement de l'augmentation des loyers, la revalorisation de l'aide au logement (tant dans le parc privé que public), de mobiliser des moyens exceptionnels pour accroître une offre de logements diversifiés.

Il s'agit également de rénover, réhabiliter, requalifier tous les quartiers qui en ont besoin. Il faut donc rétablir une aide à la pierre de haut niveau. Il est donc nécessaire, dans ce cadre-là, de revaloriser la participation des employeurs, des entreprises et de retrouver le taux du 1 % logement. Enfin, il faut décourager la spéculation immobilière en taxant les plus-values.

Ce service public serait également un outil efficace pour une nouvelle politique de la ville qui doit permettre à chacun d'habiter où il le souhaite et à proximité de son travail. Il faut notamment en finir avec la politique de ségrégation urbaine en imposant réellement à toutes les villes de se doter de 20 % au moins de logements sociaux. Il s'agit également d'entrer dans une logique de revalorisation urbaine plutôt que d'expansion continue des villes.

Pour le présent, monsieur le président, notre groupe apportera son soutien à cette délibération. Merci

**M. LE PRÉSIDENT** : Le groupe UDF.

**Mme BERTRIX** : Si nous apprécions l'aide considérable apportée par nos collectivités et notamment par la Région, nous pensons que ces aides ne sont pas suffisantes et je pense que, dans les années à venir et dans les décennies à venir, toutes ces aides ne seront pas suffisantes. Il y a une telle demande de logements aujourd'hui qu'il faut trouver d'autres solutions. Je pense qu'il serait important et nécessaire que nous puissions travailler tous ensemble sur d'autres solutions.

Je vous donne un exemple aujourd'hui : tous les logements que nous faisons font qu'il y a une liste d'attente qui est telle qu'il faut des années avant de pouvoir obtenir une attribution de logement. Je pense aussi que les grands logements ne sont pas assez nombreux et, lorsque des personnes qui ont vécu en famille dans des grands logements, que les enfants sont partis, que les personnes vieillissent et se trouvent parfois seules ou en couple dans ces grands logements, ils ont tellement peur de ne pas retrouver de logements sociaux qu'ils vont y rester toute leur vie. Je pense que tous ensemble on pourrait travailler avec des éducateurs, avec du personnel qui travaillerait avec des organismes ou à l'intérieur des collectivités, on pourrait aussi trouver des solutions pour reloger les familles qui ne correspondent plus du tout à la taille des logements qu'ils ont aujourd'hui.

Si je donne cet exemple aujourd'hui, c'est que j'en ai déjà parlé lors des commissions, je fais partie de conseils d'administration de logements sociaux, j'en ai parlé autour de moi, je crois que ce sont des idées sur lesquelles on devrait travailler à l'avenir et que tous ensemble on puisse y trouver des solutions, à la fois pour ces familles qui occupent ces logements qui ne correspondent plus à la taille dont ils auraient besoin aujourd'hui et que des plus jeunes pourraient obtenir des logements qui seraient tout à fait convenables pour eux. Tout cela, il faut le faire en accord les uns les autres, les personnes âgées qui partent souhaitent rester dans leur quartier bien entendu, ils veulent trouver des solutions mais pas du jour au lendemain.

Je crois qu'il s'agit d'un travail que l'on doit faire tous ensemble et là aussi c'est une solution pour le logement social. Merci.

**M. LE PRÉSIDENT** : Je comprends ce que vous dites mais, pour être allé visiter à peu près cinq résidences de personnes âgées au cours des quelques dernières semaines pour les problèmes que vous connaissez, je peux vous dire que, lorsque vous proposez à une personne âgée de déménager même de deux ou trois étages, il faut effectivement déployer des trésors de patience et d'aucuns vous accusent dans le même temps d'être totalement inhumain -je ne parle pas de vous évidemment-. Je tiens par ailleurs à signaler, parce que cela peut passer inaperçu, que nous sommes passés de 10 M€ en début de mandat à 50 M€ en multipliant par cinq nos financements. Si effectivement tout le monde avait fait pareil, je pense que nous aurions progressé sur la résolution du problème du logement social.

Je mets aux voix ce dossier :

- pour : groupes Socialiste et apparentés - Communiste et intervention citoyenne - Gauche alternative, écologique, citoyenne - Les Verts - Radical - Union pour un mouvement populaire - Synergies-Avenir - UDF et apparentés - Union pour la Communauté - Alliance pour le Grand Lyon opérationnel - M. Joly, Mme Palleja,  
- contre : néant,  
- abstention : néant.

**M. LE PRÉSIDENT** : Bien évidemment, nous sommes prêts à étudier avec vous toute solution possible pour l'avenir.

Adopté.

Rapporteur : M. FLACONNÈCHE.

**N° 2007-4069 - déplacements et urbanisme** - Aides de la Communauté urbaine non complémentaires à celles de l'Anah, en faveur de certains propriétaires occupants dans les opérations programmées du parc privé - Délégation générale au développement urbain - Direction des politiques d'agglomération - Mission habitat -

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur Flaconnèche a été désigné comme rapporteur du dossier numéro 2007-4069. Monsieur Flaconnèche, vous avez la parole.

**M. FLACONNÈCHE**, rapporteur : Il s'agit d'aides de la Communauté urbaine non complémentaires à celles de l'Anah en faveur de certains propriétaires occupants dans des Opah du parc privé. Je vous indique que la commission déplacements et urbanisme a donné un avis favorable concernant ce rapport.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. Deux minutes pour le groupe UDF et apparentés.

**Mme BERTRIX** : Intervention retirée, monsieur le président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Je mets aux voix le dossier :

- pour : groupes Socialiste et apparentés - Communiste et intervention citoyenne - Gauche alternative, écologique, citoyenne - Les Verts - Radical - Union pour un mouvement populaire - Synergies-Avenir - UDF et apparentés - Union pour la Communauté - Alliance pour le Grand Lyon opérationnel - M. Joly, Mme Palleja,  
- contre : néant,  
- abstention : néant.

Adopté.

Rapporteur : M. FLACONNÈCHE.

**N° 2007-4076 - déplacements et urbanisme** - Lyon 7° - Parc Sergent Blandan - Aménagement - Etudes préalables - Individualisation d'autorisation de programme partielle - Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Espaces publics -

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur Flaconnèche a été désigné comme rapporteur du dossier numéro 2007-4076. Monsieur Flaconnèche, vous avez la parole.

**M. FLACONNÈCHE**, rapporteur : Il s'agit d'un rapport concernant le parc Sergent Blandan. Avis favorable de la commission, monsieur le président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Un dossier qui vous tenait à cœur, monsieur Flaconnèche.

**M. FLACONNÈCHE** : Tout particulièrement et nous sommes là dans l'une des premières étapes concernant l'acquisition et la réalisation de ce parc.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. Le groupe Les Verts, monsieur Buna, vous avez la parole.

**M. le vice-président BUNA** : Intervention retirée, monsieur le président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Je mets le dossier aux voix :

- pour : groupes Socialiste et apparentés - Communiste et intervention citoyenne - Gauche alternative, écologique, citoyenne - Les Verts - Radical - Union pour un mouvement populaire - Synergies-Avenir - UDF et apparentés - Union pour la Communauté - Alliance pour le Grand Lyon opérationnel - M. Joly, Mme Palleja,  
- contre : néant,  
- abstention : néant.

Adopté.

Rapporteur : M. FLACONNÈCHE.

**N° 2007-4078 - déplacements et urbanisme** - Lyon 2° - Place Bellecour - Aménagement - Individualisation d'autorisation de programme complémentaire - Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Espaces publics -

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur Flaconnèche a été désigné comme rapporteur du dossier numéro 2007-4078. Monsieur Flaconnèche, vous avez la parole.

**M. FLACONNÈCHE**, rapporteur : Il s'agit maintenant de la place Bellecour. Avis favorable de la commission, monsieur le président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. Deux minutes pour le groupe Les Verts.

**M. le vice-président BUNA** : Non, monsieur le président, j'interviendrai en tant que vice-président si c'est nécessaire, après les deux interventions précédentes.

**M. LE PRÉSIDENT** : Deux minutes pour le groupe UPC.

**M. BROLIQUIER** : Monsieur le président, vous nous présentez aujourd'hui un projet pour Bellecour avec l'implantation d'arbres à court terme mais aussi pour la rénovation du tiers sud de la place avec la reprise du projet Osty.

Lorsque vous êtes arrivé à la tête de la Communauté urbaine, il y a quelques années maintenant, vous avez décidé de tout arrêter. La précédente équipe à la Communauté urbaine avait fait un projet, l'avait arrêté et avait même réalisé le premier tiers du tiers sud et, pendant cinq ans, nous avons demandé avec insistance la reprise de ce projet ; nous c'est-à-dire la mairie d'arrondissement, les associations locales, les deux conseils de quartiers concernés et les associations ayant pour objet la défense du patrimoine et de l'urbanisme dans notre ville.

A un an des élections, vous relancez le projet. Nous apprécions l'initiative, je ne vous le cache pas, même si l'opération pré-électorale saute aux yeux ! "Mieux vaut tard que jamais !" disait ma grand-mère ; je remarque que cette maxime ancestrale est plus que jamais d'actualité mais je regrette ce retard pour la plus belle place de Lyon.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. Le groupe Union pour un mouvement populaire.

**M. BIDEAU** : Monsieur le président, chers collègues, le projet d'aménagement de la place Bellecour, vous le savez, tient au cœur de tous les Lyonnais et je crois aussi bien de tous les habitants du Grand Lyon ; il y a une dimension emblématique.

Nous avons voté en octobre dernier la poursuite des plantations et l'actualisation des études de conception du cabinet Osty, titulaire du marché, sur la partie sud, en rappelant que cette place mérite un aménagement de prestige qui rappelle l'ambition internationale de notre ville. A ce propos, nous regrettons qu'elle soit encore trop souvent le siège de manifestations que l'on peut qualifier de purement publicitaires.

Vous nous proposez ce soir la poursuite des plantations et des études en partie sud, au-delà de l'avant-projet, pour l'année 2008. Vous le savez, nous regrettons cette approche fragmentaire du dossier : vous nous demandez de voter des éléments partiels sans visibilité sur un projet global de réaménagement de la place ; près de 2 M€ auront été engagés avant même que le projet définitif soit étudié.

Par ailleurs, cette méthode ne permet pas de débattre avec les Lyonnais sur les orientations futures pour la place Bellecour, alors même que vous enchaînez des interventions qui les conditionnent. Vous avez d'ailleurs annulé la réunion de concertation prévue avec les associations et les habitants de Lyon qui devait se dérouler en avril dernier, ce que nous regrettons également. Nous aimerions donc, monsieur le président, en savoir un peu plus sur le calendrier de la concertation afin que chacun puisse s'exprimer sur ce dossier majeur pour l'image de Lyon.

Sous ces réserves, nous voterons ce dossier. Merci.

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur Buna, vous avez la parole.

**M. le vice-président BUNA** : D'abord, je voudrais rassurer monsieur Bideau parce que nous allons tenir une conférence de presse avec le maire d'arrondissement, la semaine prochaine me semble-t-il, et une première réunion de concertation, d'information, au Rectangle le soir même de la conférence de presse. Ensuite, se tiendront des ateliers sur le réaménagement de la partie sud de la place, sachant par ailleurs que nous n'avons qu'un rôle non pas décisionnel mais propositionnel ; c'est la commission des sites et patrimoine qui détient la clé des autorisations à donner.

Je rappelle au préalable que nous avons pris contact avec cette commission, avec l'architecte des bâtiments de France, pour voir, compte tenu de la dégradation de l'état sanitaire des

arbres, si nous pouvions engager plus vite que nous l'avions prévu les replantations. Vous avez vu qu'elles portaient, pour le semestre passé, sur le sud de la place et qu'elles porteraient, l'année prochaine, sur le nord et sur l'est de la place.

Il y a eu un accord parce que nous restons globalement dans un projet qui est respectueux de l'identité de la place avec au sud le mail planté et la réorganisation sous le mail en accord avec l'ABF, déplacement des fontaines et des jeux en concertation avec les habitants et la mairie d'arrondissement puis nous replantons pratiquement à l'identique en reprenant simplement les sous-sols, parties nord et "est".

Reste que le projet global, ce n'est pas un projet qui est réalisable en une seule étape. C'est un projet qui demande -et vous le savez- la reprise de la totalité de la place, de son sol puisqu'il est bombé depuis la création du parking. Deuxièmement, que la concession qui a été accordée -et ce n'est pas nous qui l'avons accordée- à la société qui exploite le parking va jusqu'en 2023 avec des coûts de rachat, si nous voulions nous réapproprier la concession, qui seraient tout à fait exceptionnels.

Alors, oui, lorsque nous sommes arrivés, nous avons décidé de faire beaucoup d'investissements sur les espaces publics dans chaque arrondissement. Je pourrais citer l'esplanade du Dauphiné qui n'avait pas été faite dans le mandat précédent mais qui avait toujours été promise, les berges du Rhône, la plaine africaine, puis, dans chaque arrondissement, on pourrait décliner des dizaines d'espaces qui ont été réalisés ou requalifiés.

La place Bellecour est une place emblématique. Nous n'avons pas pensé que nous avions les moyens de réaliser la totalité de la place dans ce mandat. *Step by step*, nous allons réaliser la partie sud, la requalification des pavillons, le retournement des terrasses après concertation puis, dans une deuxième étape, on envisagera la question de la requalification du centre de la place et peut-être aussi, mais c'est pour beaucoup plus tard, celle du déplacement à l'ouest des entrées du parking qui effectivement obèrent une partie d'espaces publics.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci, monsieur Buna. Donc une conférence de presse commune avec le maire du deuxième arrondissement, une concertation commune. Vous voyez, monsieur Bideau, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possible !

Donc je mets ce dossier aux voix :

- pour : groupes Socialiste et apparentés - Communiste et intervention citoyenne - Gauche alternative, écologique, citoyenne - Les Verts - Radical - Union pour un mouvement populaire - Synergies-Avenir - UDF et apparentés - Union pour la Communauté - Alliance pour le Grand Lyon opérationnel - M. Joly, Mme Palleja,  
- contre : néant,  
- abstention : néant.

Adopté.

Rapporteur : M. FLACONNÈCHE.

---

**N° 2007-4085 - déplacements et urbanisme** - Saint Priest - Ex-PAE de Mi-Plaine - Lancement des procédures de consultation pour les opérations de voiries voie nouvelle (VN) 1 et secteur Pelossier - Individualisation d'autorisation de programme complémentaire - Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Urbanisme opérationnel -

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Madame David a été désignée comme rapporteur du dossier numéro 2007-4085. Madame David, vous avez la parole.

**Mme DAVID**, rapporteur : Avis favorable de la commission, monsieur le président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci bien. Le groupe les Verts.

**M. TÊTE** : Intervention retirée.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. Je mets ce dossier aux voix :

- pour : groupes Socialiste et apparentés - Communiste et intervention citoyenne - Gauche alternative, écologique, citoyenne - Les Verts - Radical - Union pour un mouvement populaire - Synergies-Avenir - UDF et apparentés - Union pour la Communauté - Alliance pour le Grand Lyon opérationnel - M. Joly, Mme Palleja,  
- contre : néant,  
- abstention : néant.

Adopté.

Rapporteur : Mme DAVID.

**N° 2007-4093 - déplacements et urbanisme** - Lyon 1<sup>er</sup> - Rue du Thou - Aménagement - Approbation du projet - Convention avec la Ville en qualité de maîtrise d'ouvrage unique des travaux - Individualisation d'autorisation de programme - Délégation générale au développement urbain - Direction du développement territorial - Urbanisme territorial "est" -

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur Flaconnèche a été désigné comme rapporteur du dossier numéro 2007-4093. Monsieur Flaconnèche, vous avez la parole.

**M. FLACONNÈCHE**, rapporteur : Avis favorable de la commission, monsieur le président, concernant la rue du Thou dans le premier arrondissement.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. Le groupe Gauche alternative, écologique, citoyenne.

**M. FOURNEL** : Monsieur le président, chers collègues, je voudrais me féliciter de cet aménagement qui vient enfin compléter l'effort fait par la ville de Lyon sur la crèche mais aussi l'aménagement des espaces publics de la place Croix-Paquet et la réhabilitation des immeubles autour de la rue du Thou. On aura donc là une avancée notable pour le bas du premier arrondissement qui vient compléter les forfaits sur la voirie.

**M. LE PRÉSIDENT** : Tout va donc pour le mieux dans le premier arrondissement !

Je mets ce dossier aux voix :

- pour : groupes Socialiste et apparentés - Communiste et intervention citoyenne - Gauche alternative, écologique, citoyenne - Les Verts - Radical - Union pour un mouvement populaire - Synergies-Avenir - UDF et apparentés - Union pour la Communauté - Alliance pour le Grand Lyon opérationnel - M. Joly, Mme Palleja,  
- contre : néant,  
- abstention : néant.

Adopté.

Rapporteur : M. FLACONNÈCHE.

**N° 2007-4100 - déplacements et urbanisme** - Travaux d'entretien et de petits investissements de voirie sur le territoire de la Communauté urbaine pour l'année 2008, et éventuellement renouvelables en 2009, 2010 et 2011 par reconduction expresse - Marchés annuels à bons de commande - Lancement de la procédure d'un appel d'offres ouvert - Autorisation de signer vingt marchés pour ces prestations - Direction générale - Direction de la voirie -

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur Flaconnèche a été désigné comme rapporteur du dossier numéro 2007-4100. Monsieur Flaconnèche, vous avez la parole.

**M. FLACONNÈCHE**, rapporteur : Oui, donc un dossier encore de la commission urbanisme et déplacements. Il s'agit des travaux de petits investissements de voirie sur le territoire de la Communauté urbaine. Avis favorable de la commission.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. Le groupe Gauche alternative, écologique, citoyenne.

**M. BENARBIA** : Intervention retirée au vu des informations complémentaires qui nous ont été apportées, monsieur le président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. Je mets le rapport aux voix :

- pour : groupes Socialiste et apparentés - Communiste et intervention citoyenne - Gauche alternative, écologique, citoyenne - Les Verts - Radical - Union pour un mouvement populaire - Synergies-Avenir - UDF et apparentés - Union pour la Communauté - Alliance pour le Grand Lyon opérationnel - M. Joly, Mme Palleja,  
- contre : néant,  
- abstention : néant.

Adopté.

Rapporteur : M. FLACONNÈCHE.

**N° 2007-4107 - développement économique** - Protocole d'accord avec l'Institut Aspen - Subvention - Direction générale - Direction des relations internationales -

**N° 2007-4109 - développement économique** - Subvention au groupement d'intérêt public (GIP) Résacoop - Direction générale - Direction des relations internationales -

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le vice-président Muet n'étant pas là, avis favorable pour les deux dossiers avec une intervention du groupe Gauche alternative, écologique, citoyenne.

**M. BENARBIA** : Monsieur le président, chers collègues, le groupe Gauche alternative, écologique, citoyenne avait demandé l'année dernière une information plus complète sur les activités de l'institut Aspen ainsi que sur l'utilisation de la subvention accordée par le Grand Lyon. Nous n'avons à ce jour reçu aucune information substantielle, en particulier sur le public concerné, sur les thèmes plus précisément traités ainsi que sur la liste des rapports produits par cet organisme.

La subvention de 60 000 € pour l'institut Aspen nous semble d'un montant très excessif si on la compare aux 29 000 € du village de la solidarité qui touche chaque année des milliers de Grands Lyonnais, aux 3 500 € du collectif Résacoop qui y contribuent en soutenant l'action de centaines de bénévoles d'associations et d'ONG, notamment fédérées en son sein au rayonnement et aux actions internationales de notre organisation.

Devant l'absence récurrente d'informations substantielles sur les activités de l'institut Aspen, nous nous abstenons sur la délibération numéro 2007-4107. En revanche, les délibérations numéros 2007-4108 et 2007-4109 ont notre pleine approbation. Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. Le groupe Les Verts.

**M. TÊTE** : Monsieur le président, chers collègues, l'intervention du groupe Les Verts sera en corrélation avec celle qui vient d'être faite. Effectivement, Résacoop est un organisme d'associations porté par la région Rhône-Alpes dans le cadre de la coopération décentralisée qui cherche à établir des concertations et la qualité de l'aide. Deux observations :

- la première, on est étonné d'une si faible participation de la Communauté urbaine de Lyon à 3 500 € et qu'en matière de coopération décentralisée, on peut observer que l'on exige beaucoup de qualité et de concertation que l'on ne trouve pas ailleurs et il y aurait une équité à avoir sur ce point ; "aux qualités que l'on demande aux pauvres, peu de riches mériteraient d'être pauvres" selon la formule que j'ai déjà eu l'occasion d'employer dans cette assemblée ;

- la deuxième observation, c'est évidemment, par contraste, les 60 000 € qui sont reconduits sans aucune réévaluation pour l'Institut Aspen, un institut qui est venu avec un monsieur qui se qualifiait de "*Sherman*", qui s'appelait Raymond Barre. Aujourd'hui, en regardant ce dossier de l'institut Aspen, je ne vais pas regarder l'histoire de cet institut et de sa venue dans l'agglomération lyonnaise et ne pas entendre les récents propos de monsieur Raymond Barre dans les médias, ces propos qui heureusement ont fait l'objet d'un article particulièrement critique dans *Libération* signé par monsieur François Léotard. Je ne peux pas dire dans cette période où tout le monde a envie de rassembler tout le monde, -je ne suis pas œcuménique en citant monsieur François Léotard, donc je ne plagierai pas monsieur François Léotard- mais simplement vous inviter à le lire et à montrer que monsieur Raymond Barre n'est peut être pas l'homme aussi présentable que l'on a cru pendant un certain nombre d'années.

**M. LE PRÉSIDENT** : Je mets ces deux dossiers aux voix :

Pour le rapport 2007-4107 -

- pour : groupes Socialiste et apparentés - Communiste et intervention citoyenne - Radical - Union pour un mouvement populaire - Synergies-Avenir - UDF et apparentés - Union pour la Communauté - Alliance pour le Grand Lyon opérationnel - M. Joly, Mme Palleja,  
- contre : néant,  
- abstentions : groupes Gauche alternative, écologique, citoyenne - Les Verts.

Adopté.

Pour le rapport 2007-4109 :

- pour : groupes Socialiste et apparentés - Communiste et intervention citoyenne - Gauche alternative, écologique, citoyenne - Les Verts - Radical - Union pour un mouvement populaire - Synergies-Avenir - UDF et apparentés - Union pour la Communauté - Alliance pour le Grand Lyon opérationnel - M. Joly, Mme Palleja,  
- contre : néant,  
- abstention : néant.

Adopté.

Rapporteur : M. le président COLLOMB en remplacement de M. le vice-président MUET absent momentanément.

**N° 2007-4117 - finances et institutions** - Avenants aux contrats de délégation de service public pour l'exploitation du Centre de congrès - Direction générale - Mission d'audit et de contrôle de gestion - Contrôle des gestions externes -

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur Deschamps a été désigné comme rapporteur du dossier numéro 2007-4117. Monsieur Deschamps, vous avez la parole.

**M. DESCHAMPS**, rapporteur : Monsieur le président, chers collègues, il s'agit de deux avenants de contrats de délégation de service public pour l'exploitation du centre de congrès : l'avenant n° 5 au contrat d'affermage conclu en 2000 et l'avenant n° 2 au nouvel avenant d'affermage conclu en 2006.

L'intégralité de ces avenants a été présentée à la commission des finances et institutions qui n'a pas émis de remarque particulière.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. Je donne la parole au groupe Les Verts.

**M. TÊTE** : Monsieur le président, mes chers collègues, plusieurs observations.

La première est que lorsque le dossier a été présenté initialement, il a été présenté au moment de la remise en concurrence, que l'intégralité des sommes que l'on reverserait sur l'ancien contrat serait affectée au nouveau contrat. On s'aperçoit aujourd'hui dans le contrat qu'il y a une différence d'environ 442 000 € à la charge de la Communauté urbaine de Lyon et c'est une découverte qui aurait mérité plus de transparence et une meilleure justification.

La deuxième observation porte sur l'ensemble des procédures. Quand initialement on a présenté le dossier, d'aucuns dans cette assemblée n'ont souligné à juste titre que, pour la mise en concurrence, il n'était pas sans difficulté que le nouveau prestataire qui n'était pas l'ancien puisse connaître à l'avance cette somme. A cette époque, il nous avait été dit que cet avenant, même s'il était potentiel dans la mise en concurrence, on en connaîtrait la somme avant l'attribution et avant que le nouveau prestataire fasse sa proposition pour qu'un nouveau prestataire qui ne serait pas le sortant soit en pleine connaissance de toutes les informations pour pouvoir faire son offre. Or, on constate que cet avenant arrive bien tardivement et que les autres candidats, s'ils avaient été dans la possibilité de présenter un contrat, auraient été dissuadés face à une inconnue qui portait sur 1,5 M€.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. Je vous signale que l'on a essayé de trouver d'autres candidats un peu partout en Europe et que l'on n'en a pas trouvé, donc bien heureux de pouvoir avoir eu ce candidat, qui d'ailleurs montre un certain talent dans la gestion du palais des congrès. Je veux dire que, si au cours des dernières années, comme on l'a vu, le tourisme d'affaires est en augmentation de manière extrêmement importante, il y est aussi pour quelque chose et donc je me félicite que le tourisme soit en augmentation de 38 % à Lyon.

Je mets le dossier aux voix :

- pour : groupes Socialiste et apparentés - Communiste et intervention citoyenne - Gauche alternative, écologique, citoyenne - Les Verts - Radical - Union pour un mouvement populaire - Synergies-Avenir - UDF et apparentés - Union pour la Communauté - Alliance pour le Grand Lyon opérationnel - M. Joly, Mme Palleja,  
- contre : néant,  
- abstention : néant.

Adopté.

Rapporteur : M. DESCHAMPS.

**N° 2007-4122 - proximité, ressources humaines et environnement** - Vaulx en Velin - Réalisation du bassin de dépollution des eaux pluviales de la zone industrielle "est", de la zone d'activités la Rize et d'un bassin d'écrêtement des crues - Individualisation d'une autorisation de programme au titre des études complémentaires - Direction générale - Direction de l'eau -

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur Claisse a été désigné comme rapporteur du dossier numéro 2007-4122. Monsieur Claisse, vous avez la parole.

**M. Le vice-président CLAISSE**, rapporteur : Avis favorable de la commission sur ce rapport, monsieur le président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. Le groupe Socialiste et apparentés, vous avez la parole.

**M. BEAUVÉRIE :** Monsieur le président, chers collègues, la réalisation du bassin de dépollution des eaux pluviales de la zone industrielle "est" de la Rize a été attendue depuis de nombreuses par les Vaudaises, les Vaudais et leur municipalité. Fortement polluée, la Rize avait perdu ses qualités et son cachet d'antan qui faisaient d'elle une petite rivière en frontière de Lyon et Villeurbanne, appréciée pour ses guinguettes au milieu du siècle dernier.

Réalisation aussi très attendue par le syndicat pour la mise en valeur de la Rize, regroupant les communes de Décines Charpieu, Vaulx en Velin et Villeurbanne, sur lesquelles la Rize coule à l'air libre et non enterrée comme sur Lyon, ce qui est fort dommage puisque, autrefois, la Rize était le quatrième fleuve de Lyon après le Rhône, la Saône et bien entendu le Beaujolais.

En réalisant ce bassin de dépollution, le Grand Lyon va améliorer le cadre de vie des habitants, permettre de réaliser, sur les communes de Vaulx en Velin et Villeurbanne, la réhabilitation de la rivière, de lui redonner vie, de la réempoissonner et de créer des berges agréables pour la promenade tout en permettant à la Ville et au syndicat de la Rize de réaliser, entre le ruisseau et le canal de Jonage, un espace naturel de loisirs et de détente, aboutissement d'une coulée verte la reliant au centre-ville de Vaulx en Velin, centre de la réhabilitation d'un ensemble de quartier.

Il ne restera plus qu'une passerelle mode doux à réaliser et la reconnexion avec le sud de la ville, le Carré de Soie et l'Anneau Bleu seront bouclés, ce qui, je l'espère, n'attendra pas aussi longtemps. Ainsi, l'unité géographique de la ville, rompue par le canal depuis un siècle, se verrait renforcée.

**M. LE PRÉSIDENT :** Merci d'avoir souligné notre sensibilité écologique commune.

Je mets le dossier aux voix :

- pour : groupes Socialiste et apparentés - Communiste et intervention citoyenne - Gauche alternative, écologique, citoyenne - Les Verts - Radical - Union pour un mouvement populaire - Synergies-Avenir - UDF et apparentés - Union pour la Communauté - Alliance pour le Grand Lyon opérationnel - M. Joly, Mme Palleja,  
- contre : néant,  
- abstention : néant.

Adopté.

Rapporteur : M. le vice-président CLAISSE.

**N° 2007-4128 - proximité, ressources humaines et environnement** - Définition du programme d'actions à mener dans les domaines de la sécurisation de la ressource en eau potable en 2007 - Individualisation d'autorisation de programme - Direction générale - Direction de l'eau -

**M. LE PRÉSIDENT :** Madame Mermoud a été désignée comme rapporteur du dossier numéro 2007-4128. Madame Mermoud, vous avez la parole.

**Mme MERMOUD,** rapporteur : Avis favorable de la commission, monsieur le président.

**M. LE PRÉSIDENT :** Une minute pour le groupe Communiste et intervention citoyenne.

**Un membre du groupe :** Intervention retirée.

**M. LE PRÉSIDENT :** Je mets aux voix le dossier :

- pour : groupes Socialiste et apparentés - Communiste et intervention citoyenne - Gauche alternative, écologique, citoyenne - Les Verts - Radical - Union pour un mouvement populaire - Synergies-Avenir - UDF et apparentés - Union pour la Communauté - Alliance pour le Grand Lyon opérationnel - M. Joly, Mme Palleja,  
- contre : néant,  
- abstention : néant.

Adopté.

Rapporteur : Mme MERMOUD.

**N° 2007-4132 - proximité, ressources humaines et environnement** - Créations, transformations et suppressions d'emplois - Délégation générale aux ressources - Direction des ressources humaines -

**M. LE PRÉSIDENT :** Monsieur le vice-président Claisse a été désigné comme rapporteur du dossier numéro 2007-4132. Monsieur Claisse, vous avez la parole.

**M. le vice-président CLAISSE,** rapporteur : Avis favorable de la commission, monsieur le président.

**M. LE PRÉSIDENT :** Merci. Deux minutes pour le groupe GAEC.

**Mme MERMOUD :** Monsieur le président, nous souhaitons nous arrêter sur une des créations d'emplois qui sont proposées ce soir à la décision de ce Conseil, à savoir le poste de chef de projet pour la mise en place d'un guichet unique du logement social dans l'agglomération. Cette création était inscrite dans une des fiches d'action du PLH que nous avons adopté en début d'année ; nous nous félicitons donc tout d'abord de voir progressivement les décisions prises dans ce PLH se concrétiser.

Il s'agit ici de créer un service public d'agglomération pour l'accès au logement social adapté au contexte institutionnel et social d'aujourd'hui, c'est-à-dire dans un marché de logement très tendu -madame Bertrix faisait allusion tout à l'heure à la longueur de la liste d'attente des demandeurs-, et ce en concertation avec l'ensemble des partenaires concernés.

Le projet présenté ici doit se concrétiser par la création d'un accueil central unique, connecté avec des antennes locales et la création d'un fichier unique des demandeurs dans l'agglomération. Le chef de projet recruté par le Grand Lyon pour une durée de deux ans aura pour mission de mettre sur pied ce dispositif absolument fondamental, je crois que nous en sommes tous d'accord, pour nos concitoyens en recherche d'un logement social. Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT :** Merci. Si vous répondez aux souhaits de madame Bertrix au moins partiellement, je crois que les convergences dans le domaine du logement sont grandes.

Je mets aux voix le dossier :

- pour : groupes Socialiste et apparentés - Communiste et intervention citoyenne - Gauche alternative, écologique, citoyenne - Les Verts - Radical - Union pour un mouvement populaire - Synergies-Avenir - UDF et apparentés - Union pour la Communauté - Alliance pour le Grand Lyon opérationnel - M. Joly, Mme Palleja,  
- contre : néant,  
- abstention : néant.

Adopté.

Rapporteur : M. le vice-président CLAISSE.

**M. LE PRÉSIDENT :** Mes chers collègues, nous en avons terminé.

*(La séance est levée à 18 heures 55).*